

CITOYENNETÉ

66 Marseillais naturalisés Français

Hier, un drôle de brouhaha a envahi le Mémorial de la Marseillaise. Le français, l'arabe, l'anglais, le suédois... Toutes les langues se sont mêlées les unes aux autres avant que soit entendue d'une seule et même voix *La Marseillaise*. 66 personnes étaient réunies pour recevoir leurs décrets de naturalisation des mains de Daniel Sperling, l'adjoint au maire délégué au "Mieux vivre ensemble".

Fatine Kazmane est l'une d'entre elles. Cette assistante maternelle d'origine marocaine raconte qu'elle se sent française depuis le jour de son arrivée, il y a 25 ans. Elle défend avec émotion les valeurs de la République : "Ce pays protège la liberté d'expression. S'installer en France, c'est intégrer cette valeur. Évidemment qu'en tant que musulmane, je suis choquée par les caricatures du prophète mais je refuse de m'y opposer. Le blasphème, c'est la religion, pas l'État. Beaucoup de gens comprennent mal la notion de laïcité." Elle qui est témoin du quotidien des écoles, elle voudrait que cette notion soit mieux enseignée aux enfants. Après *Charlie Hebdo*, elle a entendu des "ils l'ont mérité". Mais elle s'oppose à l'idée de sanctionner ces jeunes. Pour elle, l'école doit rester un lieu ouvert aux débats, sans menace de sanction. Thamer Louati a lui aussi été naturalisé. Ce jeune homme d'origine tunisienne est arrivé à Marseille il y a 6 ans, pour un master puis un doctorat en informatique. "Ma naturalisation est importante pour des raisons professionnelles, explique-t-il. Je travaille dans le domaine de la défense sur des dossiers sensibles. Pour continuer là-dedans, il fallait que je devienne français."

Fanny ZARIFI



Soixante-six Marseillais de toutes origines ont reçu hier leurs décrets au Mémorial de la Marseillaise.

/ PHOTO P. N.

DENIER DE L'ÉGLISE

L'appel aux dons renforcé en 2015



Alain de Bovis et Georges Pontier ont annoncé hier leurs nouveaux objectifs pour le denier 2015.

/ PHOTO DR

"C'est un devoir, une prise de conscience". C'est en ces mots que l'archevêque Georges Pontier a décrit le denier annuel; cette collecte organisée - surtout auprès des fidèles catholiques - pour participer à la vie matérielle de l'Église. "Le denier est dans la tradition depuis la séparation de l'Église et de l'État". Chaque année, près de 2 millions d'euros sont collectés pour assurer les traitements des prêtres - chaque prêtre reçoit 820 euros par mois, quel que soit son âge - mais aussi les salaires permanents du diocèse (animateurs ou administratifs) et les dépenses courantes comme l'entretien des locaux.

"214 personnes du Diocèse de Marseille vivent grâce au denier", a expliqué Alain de Bovis, l'économiste du diocèse également présent. Faits notables en

2014: une stagnation dans la collecte et une baisse du nombre de donateurs; "19 de moins au total". Un constat qui inquiète davantage Mgr Pontier: "La culture du don chez les jeunes fonctionne autrement. Il leur faut un projet, une raison de donner, un objectif précis". Et ces jeunes donateurs catholiques, entre 30 et 50 ans, l'Église souhaite les approcher. "Notre objectif cette année est de développer le système de prélèvements automatiques ou de dons en ligne, la voie du mailing étant un bon moyen de toucher les jeunes générations" a ajouté Alain de Bovis. Fidéliser de nouveaux donateurs mais aussi décomplexer la demande d'argent... De bien bonnes résolutions pour 2015.

P.P.

Dons en ligne: marseille.catholique.fr/campagne-de-dons

Une charte pour mieux soigner les handicapés

La charte Romain-Jacob entame une "révolution médicale" à l'hôpital



Hier, à la Timone, signataires et handicapés de la charte Romain-Jacob se sont réunis autour de messieurs Jacob et Lagier.

/ PHOTO D. ROSSI

Une signature symbolique. Hier après-midi, les acteurs de la santé étaient réunis autour d'un noble projet à l'hôpital de la Timone: celui de la charte Romain-Jacob, destinée à favoriser l'accès aux soins des personnes handicapées. Une charte signée hier par près de cinquante personnes bien décidées à faire retrouver à l'hôpital son sens premier: l'hospitalité.

À l'origine de ce projet de charte, se trouve Pascal Jacob, président de l'association Handidactique et fervent défenseur de l'intégration des personnes en situation de handicap: "Mon fils, Romain, est récemment décédé. La charte porte son nom, ce qui est un très bel hommage. Nous allons désormais fédérer, sur le terrain, les acteurs accompagnants".

Cette douleur personnelle, Pascal Jacob l'a transformée en pugnacité à toute épreuve pour faire naître son projet. "Aujourd'hui, une personne handicapée sur deux n'est pas soignée et nous manquons cruellement de matériel médical. Comment peut-on accepter ça?", interroge-t-il.

Mais l'impulsion majeure de cette loi nationale est que dé-

sormais toutes les régions s'apprentent à la signer: "Nous étions à Lyon et Troyes hier. Demain, ce sera Lille, Amiens et Caen... Sans compter l'outremer!"

"La charte comporte 12 articles destinés à changer la donne."

PASCAL JACOB

Marseille reste un exemple "modèle" puisqu'avec ses cinquante signataires investis, elle a démontré qu'une ville pouvait avoir "la passion et la motivation nécessaires pour mener

à bien de grandes démarches sociales". Un constat positif également dressé par Pierre Lagier, le président de La Chrysalide, l'Association de Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales: "C'est l'occasion de créer des liens plus étroits entre les secteurs social, hospitalier et libéral".

Qu'il s'agisse de l'Agence Régionale de Santé, du Conseil de l'Ordre, des associations ou des personnes handicapées elles-mêmes, "tous peuvent apporter quelque chose" et lutter contre les actuelles carences en traitements ou les doutes qui subsistent sur l'utilité des soins pour les personnes handicapées. Également au rendez-vous, la direction de

l'Université Aix-Marseille - qui représentait hier, son président Yvon Berland - très impliquée dans l'accompagnement scolaire des étudiants handicapés. En 2014, 904 élèves handicapés ont été accueillis à l'AMU. C'est maintenant l'insertion professionnelle de ces derniers qu'il faut parfaire, grâce aux stages en entreprises.

"Le regard doit changer"

Après le visionnage d'un film réalisé par l'association Handidactique - une parenthèse poignante sur la peur que suscitent les personnes handicapées chez les personnes "normales" - la genèse de la charte ainsi que son aboutissement ont été abordés. Comme si dans l'amphithéâtre dédié à cette signature, chacun prenait conscience du parcours du combattant vécu par les handicapés au sein d'un hôpital. Beaucoup de prétextes - le manque de temps, la crise - ont souvent limité les progrès dans le domaine du handicap. "Le regard doit changer sur la personne différente. Le citoyen handicapé à sa place, comme tout le monde, dans la vie ordinaire" a conclu Pascal Jacob.

Pauline PUAUX

"Et si on agissait avec nous?"

Pour Maryline, 60 ans, née avec la maladie des os de verre, "c'est très compliqué d'expliquer une maladie génétique rare comme la miègne dans les hôpitaux. Nous ne sommes pas toujours bien compris". Maryline avoue aussi ne pas forcément bénéficier de traitements pour son handicap et fonder beaucoup d'espoir dans la Charte Romain Jacob. "Il faut davantage de dialogue, de compréhension entre les personnels médicaux et les handicapés. Et puis les bâtiments hospitaliers ne sont pas toujours accessibles... Les toilettes surtout!" Une anecdote "contraignante" qui pèse aujourd'hui dans la balance. "Et si, cette fois-ci, on faisait vraiment les choses avec nous?" P.P.

ZOOM SUR le Club des Masters à l'Open 13



70 entrepreneurs marseillais sur le court

Le Club des Masters, qui rassemble 70 chefs d'entreprises marseillais, à l'initiative de Jean-Christophe Marquet, s'est réuni mercredi soir dans le village de l'Open 13. L'occasion pour Jean-François Caujolle, le directeur du tournoi de tennis, de venir à la rencontre de ces professionnels, qui partagent une même passion pour le sport. Claude Perrier, membre d'honneur du Club des Masters et directeur général de La Provence, participait également à l'événement.

/ PHOTO YOHAN BRANDT

LE BLOC-NOTES

MÉDECINE GÉNÉRALE

SOS Médecins:

04 91 52 91 52

Urgences mains:

Timone 2, rez-de-jardin, entrée bd Jean-Moulin, 04 13 42 92 70
Hôpital européen, 6, rue Désirée Clary (3^e), 04 13 42 72 64

PERMANENCE MÉDICALE

Permanence médicale de Châteaueu-Gombert:

C/C du Canton vert, 107 bis, bd Bara (13^e), 7j/7, de 9h à 22h, 04 91 50 15 00

Nord assistance santé:

3^e, 13^e, 14^e, 15^e
et 16^e, 8h-24h,
7j/7, 04 91 65 80 80

CMUAP - Centre médical d'urgence Ambroise Paré:

Permanence médicale, consultations, petite chirurgie, 25, av. de Friedland (6^e), 04 91 30 87 10

GARDE DE NUIT

du 14 au 20 février

ROME VILLAGE,
183, rue de Rome (6^e),
04 91 48 25 25